

Les *Epistulae ad Lucilium* (*Lettres à Lucilius*), à la différence de bien des œuvres, jouissent d'une transmission sans rupture de l'Antiquité à la Renaissance¹. Elles sont imprimées pour la première fois en 1475 à Strasbourg², accompagnées de la correspondance avec l'apôtre Paul attribuée à celui qui est connu sous le nom de *Seneca moralis* ou *Seneca philosophus*, et dont la tradition est distincte de celle de *Seneca tragicus*³. C'est Erasme qui commence, dans ses éditions de 1515 et de 1529, à épurer le canon sénèqueen, en le délestant de la correspondance avec Paul et de certains apocryphes (le *De quattuor uirtutibus moralibus* ou *De formula honestae uitae*, le *De moribus* et des *Sententiae*)⁴. Il continue néanmoins de prêter au philosophe d'autres apocryphes (le *De paupertate* et le *De remediis fortuitorum*), ainsi que les œuvres rhétoriques de son père (les *Controversiae* et les *Suasoriae*). Ses travaux, qui associent édition et annotation, constituent la première entreprise humaniste d'envergure pour restaurer les textes de Sénèque. Le natif de Rotterdam y marque toutefois ses distances avec le style de l'écrivain⁵, dont la réhabilitation va être amorcée par Jean Calvin dans son commentaire au *De clementia* de 1532⁶. L'édition d'Erasme, plusieurs fois réimprimée, demeure la référence jusqu'en 1585 ou 1586, année où paraît à Rome un volume posthume préparé par Marc-Antoine Muret rassemblant les œuvres complètes de Sénèque le philosophe assorties de *Notae*⁷. Les apocryphes n'y

¹ Sur l'histoire du texte, voir Jeannine Fohlen, « La tradition manuscrite des *Epistulae ad Lucilium* (IX^e s.-XVI^e s.) », *Giornale Italiano di Filologia* 52 (2000), p. 113-62, et « Biographies de Sénèque et commentaires des *Epistulae ad Lucilium* (V^e-XV^e s.) », *Italia medioevale e umanistica* 43 (2002), p. 1-90 ; pour le Moyen Age, Leighton D. Reynolds, *The Medieval Tradition of Seneca's Letters*, Oxford, Oxford University Press, 1965 ; pour la Renaissance, le chapitre « Seneca morale » du catalogue *Seneca. Mostra bibliografica et iconografica*, éd. Francesca Niutta et Carmela Santucci, Rome, Fratelli Palombi Editore, 1999, p. 71-97, ainsi que Carla Maria Monti, « La fortuna di Seneca nell'Umanesimo italiano », *La obra de Séneca y su pervivencia. Cinco estudios*, éd. Julián Solana Pujalte, Cordoue, Universidad de Córdoba, 2008, p. 107-132, et Lucia Gualdo Rosa, « La fortuna – e la sfortuna – di Seneca nel Rinascimento europeo e il contributo alla ricerca della verità dell'Umanesimo romano da Lorenzo Valla a Marc-Antoine Muret », *Pomponio Leto tra identità locale e cultura internazionale*, éd. Anna Modigliani, Patricia Osmond, Marianne Pade *et al.*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2011, p. 57-78. Voir aussi la synthèse de Carla Maria Monti, « La fortuna di Seneca tra Medioevo e Umanesimo », *Il fondo « Lucio Anneo Seneca » della Biblioteca di Ugo Da Como*, éd. Roberta Valbusa, Brescia, Grafo, 2002, p. 15-37, et le catalogue *Seneca. Una vicenda testuale*, éd. Teresa De Robertis et Gianvito Resta, Florence, Mandragora, 2004, en particulier p. 201-263 sur les *Lettres à Lucilius*.

² Sénèque, *Ad Lucillum epistole*, [Strasbourg, Adolf Rusch, c. 1475]. Il s'agit de l'*editio Mentelina*, longtemps attribuée à l'imprimeur Johann Mentelin, beau-père de Rusch. Sur les premières éditions imprimées des *Lettres*, consulter Jeannine Fohlen, « Les premières éditions des *Epistulae ad Lucilium* (1475-1529) et leurs relations avec les manuscrits », *Bibliologia* 20 (2003), p. 349-364 ; sur la correspondance apocryphe de Sénèque et de Paul, voir par exemple l'introduction de l'édition bilingue italienne, *Epistolario tra Seneca e San Paolo*, éd. et trad. Monica Natali, Milan, Rusconi, 1995, ou anglaise, *Correspondence between Paul and Seneca A. D. 61-65*, éd. Paul Berry, Lewiston, New York, Edwin Mellen, 1999.

³ Sur les deux Sénèque, une synthèse utile est fournie par Fabio D'Alessi, « La questione dei due Seneca in epoca umanistica e il *Sermo symposicus* di Girolamo Bologni », *Quaderni veneti* 4 (1987), p. 47-86.

⁴ Sénèque, *Lucubrationes omnes, additis etiam nonnullis, Erasmi Roterodami cura, si non ab omnibus, certe ab innumeris mendis repurgatae*, Bâle, Johann Froben, 1515 ; *Opera et ad dicendi facultatem et ad bene uiuendum utilissima per Des. Erasmum Roterod. ex fide ueterum codicum, tum ex probatis autoribus, postremo sagaci non nunquam diuinatione, sic emendata ut merito priorem aeditionem, ipso absente peractam, nolit haberi pro sua. Confer et ita rem habere comperies. Adiecta sunt eiusdem scholia nonnulla*, Bâle, officine Froben, 1529. Sur Erasme et Sénèque, voir Winfried Trillitzsch, « Erasmo und Seneca », *Philologus* 109 (1965), p. 270-293 ; Lisa Jardine, *Erasmus, Man of Letters. The Construction of Charisma in Print*, Princeton, University Press, p. 129-146 ; Mary-Nelly Fouligny, « Sénèque dans les Adages d'Erasme », *Europe XVI-XVII* 23 (2016), p. 135-158.

⁵ Voir la lettre dédicatoire composée par Erasme pour son édition de 1529, f. a 3 v-6 r.

⁶ Jean Calvin, *Annei Senecae [...] libri duo de Clementia ad Neronem Caesarem [...] commentariis illustrati*, Paris, Louis Cyaneus, 1532. Il en existe une édition moderne : *Calvin's commentary on Seneca's "De clementia"*, éd., trad. et notes Ford Lewis Battles et André Malan Hugo, Leyde, Brill, 1969. Voir l'analyse d'Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole. Etude de rhétorique réformée*, Paris, Honoré Champion, 1992, p. 57-111.

⁷ *L. Annaeus Seneca a M. Antonio Mureto correctus et notis illustratus*, Rome, Bartolomeo Grassi, 1585 selon la page de titre ou 1586 selon l'achevé d'imprimer (Jean-Eudes Girot, *Marc-Antoine Muret*. Des Isles fortunées au rivage romain, Genève, Droz, 2012, p. 740-743). Les travaux sur Muret se sont considérablement accrus ces dernières années. Pour s'en faire une idée, on pourra consulter la précieuse bibliographie établie par Virginie Leroux dans Marc-Antoine Muret, *Juvenilia*, éd. et trad. V. Leroux, Genève, Droz, 2009, p. 502-509, ainsi que les deux monographies consacrées à l'humaniste : Charles Dejob, *Marc-Antoine Muret. Un professeur français en Italie dans la seconde moitié du XVI^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (1^{re} édition 1881) ; J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret, op. cit.* Il faut enfin signaler le récent collectif *Marc Antoine Muret, un humaniste français en Italie*, éd. Laurence Bernard-Pradelle, Christine de Buzon, Jean-Eudes Girot *et al.*, Genève, Droz, 2020. Sur l'édition de Sénèque préparée par Muret, voir Francesca Niutta, « Muret », *Seneca. Mostra bibliografica et iconografica, op. cit.*, p. 80-83 ; Jill Kraye, « The Humanist as Moral Philosopher : Marc-Antoine Muret's 1585 Edition of

figurent plus⁸, quand les déclamations sont restituées à Sénèque le rhéteur. Cette publication prend place dans un contexte, celui des années 1580, marqué par un engouement puissant en faveur de Sénèque et du stoïcisme⁹, et comble une réelle attente : Juste Lipse, lui-même futur éditeur du philosophe, vient d'appeler de ses vœux une nouvelle édition de Sénèque¹⁰.

Le goût de Muret pour Sénèque ne se limite pas à l'édition posthume de 1585. Si le *Iulius Caesar*, déjà, contient des réminiscences des œuvres du philosophe¹¹, il s'agit d'un compagnonnage intellectuel qui a surtout marqué la fin de la carrière romaine de l'humaniste. La seconde édition de ses miscellanées philologiques, les *Variae lectiones*, qui enregistre les lectures réalisées entre 1559 et 1580, comporte seize citations de Sénèque le philosophe, auquel certains chapitres sont consacrés¹² ; la troisième édition, posthume, qui porte sur la période allant de 1580 à la mort de Muret, en affiche six¹³. L'année 1575 constitue un jalon important dans la connaissance de Sénèque chez Muret : à Rome, le professeur fait cours sur le *De providentia* et publie une édition de ce dialogue à destination de ses étudiants¹⁴. La matière de ses leçons est connue grâce à l'exemplaire possédé par Muret de sa propre édition, annoté de sa main et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Rome¹⁵. Enfin, le volume de 1585, qui rassemble tout le corpus philosophique de Sénèque, escorté de *Notae*, constitue l'acmé de cette activité, interrompue par la maladie¹⁶. Les différentes strates de cette fréquentation diachronique sont soutenues par une lecture continue et efficace des textes de Sénèque, comme le prouve un autre document de la bibliothèque de Muret : une précieuse édition des œuvres du philosophe de 1540, couverte de notes autographes¹⁷.

Au regard de la richesse du corpus murétien relatif à Sénèque, notre article ne saurait prétendre à son analyse exhaustive. Jill Krays a du reste déjà donné une très stimulante étude de l'édition de 1585, dans une perspective limitée, à dessein, à la philosophie morale¹⁸. La présente contribution souhaite adopter un positionnement méthodologique inverse. Il s'agira de privilégier l'œuvre la plus commentée par Muret dans ses *Notae*, les *Lettres à Lucilius*, sans renoncer à tracer des parallèles

Seneca », *Moral Philosophy on the Threshold of Modernity*, éd. Jill Krays et Risto Saarinen, Dordrecht, Springer, 2005, p. 307-330.

⁸ Autre point à mettre au crédit de Muret, selon L. Gualdo Rosa, « La fortuna – e la sfortuna – di Seneca nel Rinascimento europeo », *op. cit.*, p. 64 : l'absence, dans son édition, de la biographie de Sénèque rédigée par Gasparino Barzizza. Bien que cette dernière déborde d'erreurs, elle est reprise sans discontinuer par tous les éditeurs humanistes de Sénèque, y compris Erasme.

⁹ Voir Denise Carabin, *Henri Estienne, érudit, novateur, polémiste. Etude sur Ad Senecae lectionem Proodopoeiae*, Paris, Honoré Champion, 2006 ; *Le Stoïcisme au XVI^e et au XVII^e siècle*, éd. Pierre-François Moreau et Jacqueline Lagrée, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1994.

¹⁰ Juste Lipse, *Electorum liber secundus*, Anvers, Christophe Plantin, 1585, chap. 9, p. 32. Pour cette mission, Lipse songe à Nicolas Le Fèvre plutôt qu'à Muret.

¹¹ V. Leroux, dans Muret, *Juvenilia*, p. 341-345. Les emprunts à Sénèque le tragique semblent mieux attestés : *ibid.*, p. 305-314.

¹² Muret, *Var.* IX, 1, 8, 11 ; X, 6 ; XI, 17 ; XII, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ; XIII, 6 ; XIV, 3 ; XV, 16, 20. Les huit premiers livres des *Variae lectiones* (Venise, Giordano Zilletti, 1559) ne possèdent aucune citation de Sénèque le philosophe. L'étude la plus complète sur ce recueil demeure à ce jour le mémoire de master de Maité Roux, *Les Variae lectiones de Marc-Antoine Muret: l'esprit d'un homme, l'esprit d'un siècle*, dir. Raphaële Mouren, Villeurbanne, ennsib, 2011, 2 vol. (url: <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56715-les-variae-lectiones-de-marc-antoine-muret-l-esprit-d-un-homme-l-esprit-d-un-siecle.pdf>). Selon le décompte établi par M. Roux, *ibid.* vol. 2, p. 9, Sénèque est le quatrième auteur le plus cité dans la deuxième édition des *Variae lectiones* (Anvers, Christophe Plantin, 1580), le sixième dans celle posthume (Augsbourg, *Ad insigne pinus*, 1600).

¹³ Muret, *Var.* XVI, 2, 5, 6, 7 ; XVII, 19 et XIX, 18.

¹⁴ Sénèque, *De Providentia liber singularis emendatus a M. Antonio Mureto*, Rome, Giuseppe Degli Angeli, 1575.

¹⁵ Rome, Biblioteca Nazionale Centrale, 71.2.3.38. Le volume de Muret est présenté dans le catalogue *Homo in libris ac litterulis abditus. I libri di Marc Antoine Muret alla Biblioteca Nazionale Centrale di Roma*, éd. Marina Venier et Jean-Eudes Girot, Rome, Biblioteca Nazionale Centrale, 2013, p. 126-130

¹⁶ L. Annaeus Seneca a M. Antonio Mureto correctus et notis illustratus, éd. cit., épître de Francesco Benci au cardinal Matteo Contarelli, f. ʒ3 r.

¹⁷ Sénèque, *Opera L. Annaei Senecae et ad dicendi facultatem, et ad bene viuendum utilissima, per Des. Erasmum Roterod. & Mathæum Fortunatum, ex fide ueterum codicum, [...] sic emendata, ut ad genuinam lectionem minimum desiderare possit. Adiecta sunt Scholia D. Erasmi Roterodami, Beati Rhenani in Ludum de morte Claudii Caesaris. Rodolphi Agricola in declamationes aliquot commentarioli. Fernandi Pinciani castigatones in uniuersum opus. Index rerum & uerborum locuples*, Bâle, Johann Herwagen, 1540. L'exemplaire de Muret se trouve à Rome, Biblioteca Nazionale Centrale, 71.2.E.12. Voir à son sujet *Homo in libris ac litterulis abditus, op. cit.*, p. 126-130. Une numérisation du volume peut être consultée en ligne sur le portail italien Internet Culturale.

¹⁸ Jill Krays, « The Humanist as Moral Philosopher », *op. cit.*

nécessaires avec d'autres travaux de Muret dévolus à Sénèque, pour tenter d'en dégager la pluralité d'enjeux. Le propos suivra un parcours en trois étapes thématiques, qui occupent une importance croissante dans les *Notae* : le style de Sénèque, la critique textuelle et les enjeux philosophiques.

Le style de Sénèque

Un style en débat de l'Antiquité à la Renaissance

La défiance humaniste à l'égard du style de Sénèque trouve son origine dans les jugements antiques prononcés sur le philosophe¹⁹. Le premier d'entre eux est formulé par Quintilien au livre X de l'*Institution oratoire*²⁰. Tout en concédant à Sénèque des *uirtutes* (« qualités »)²¹, Quintilien se montre virulent à l'égard de son style :

*In eloquendo corrupta pleraque, atque eo perniciosissima quod abundant dulcibus uitiis. Velles eum suo ingenio dixisse, alieno iudicio. Nam si aliqua contempsisset, si praua non concupisset, si non omnia sua amasset, si rerum pondera minutissimis sententiis non fregisset, consensu potius eruditorum quam puerorum amore comprobaretur*²².

Son style est presque tout corrompu et il est d'autant plus pernicieux qu'il abonde en défauts séduisants. On voudrait qu'il se fût exprimé avec son talent à lui, mais avec le goût d'un autre. Car s'il avait certains dédain, s'il n'avait pas recherché avec passion des expressions contournées, s'il n'avait pas aimé tout ce qui venait de lui-même, s'il n'avait brisé la solidité des idées en usant de phrases trop finement hachées, il aurait suscité l'unanime approbation des gens cultivés plutôt que la passion des adolescents.

Sénèque représente un modèle dangereux, à ne pas mettre entre les mains d'élèves immatures et sans discernement, notamment en raison de ses « phrases trop finement hachées ». Cette condamnation se trouve répétée chez Suétone : dans la *Vie de Caligula*, l'empereur reproche aux ouvrages de Sénèque d'être *harenam sine calce* (« du sable sans chaux »)²³.

La critique la plus véhémente se rencontre dans la correspondance de Fronton et de Marc Aurèle. Au moment d'exhorter son élève à cultiver l'éloquence, Fronton plaide en faveur de l'anéantissement complet d'un art qui reproduirait la manière de Sénèque, jugée sans majesté ni cadence. A une objection imaginaire de son destinataire, qui avance qu'il existe chez Sénèque de beaux préceptes, Fronton répond en singeant le style du philosophe. Il détourne la métaphore de l'égout utilisée par Sénèque lui-même dans la lettre 87 pour parler de la richesse donnée aux hommes privés de morale :

*Etiam lamminae interdum argentiolae in cloacis inueniuntur : eane re cloacas purgandas redimemus ?*²⁴

Parfois on trouve même des pièces d'argent dans les égouts : devons-nous pour cela en payer le drainage ?

Le flambeau anti-Sénèque est repris par Aulu-Gelle, qui relaye des avis défavorables au philosophe plus qu'il ne le blâme lui-même :

*De Annaeo Seneca partim existimant ut de scriptore minime utili, cuius libros adtingere nullum pretium operae sit quod oratio eius uulgaria uideatur et protrita, res atque sententiae aut inepto inanique impetu sint aut leui et causidicali argutia, eruditio autem uernacula et plebeia nihilque ex ueterum scriptis habens neque gratiae neque dignitatis. Alii uero elegantiae quidem in uerbis parum esse non infitias eunt, sed et rerum quas dicat scientiam doctrinamque ei non deesse dicunt et in uitiis morum obiurgandis seueritatem grauitatemque non inuenustam*²⁵.

¹⁹ Mireille Armisen-Marchetti, « Des mots et des choses : quelques remarques sur le style du moraliste Sénèque », *Vita Latina* 141 (1996), p. 5-13.

²⁰ Quintilien, X, 1, 125-131.

²¹ *Ibid.*, 128.

²² *Ibid.*, 129-130 (trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1979 (CUF), p. 105-106).

²³ Suétone, *Cal.* 53, 3.

²⁴ Fronton, *De or.* 3 (trad. Pascale Fleury, Paris, Les Belles Lettres, 2003 (Fragments), p. 252). Sur la critique de Sénèque chez Fronton, voir Pascale Fleury, « De la virulence d'un idéal rhétorique : la vitupération de Sénèque par Fronton », *Revue de philologie* 74 (2000), p. 43-59.

²⁵ Aulu-Gelle, XII, 2, 1 (trad. René Marache, Paris, Les Belles Lettres, 1989 (CUF), p. 35).

Certains jugent Sénèque comme un écrivain sans utilité dont il ne vaut pas la peine d'ouvrir les livres : sa langue serait commune et banale ; le fond et les traits auraient ou une fougue déplacée et vaine ou une subtilité inconsistante et avocassière, quant à sa science elle serait servile et plébéienne sans rien de l'agrément et de la noblesse qu'on tire des écrits des anciens. Mais d'autres, sans nier qu'il n'a pas assez de raffinement dans le choix des mots, affirment qu'il ne lui manque pas la connaissance et la science des sujets qu'il traite, ni pour flétrir les vices une sévérité et une vigueur non sans valeur littéraire.

Même si le deuxième groupe de censeurs anonymes (« d'autres ») reconnaît une compétence à Sénèque sur le fond, il épingle cependant le choix des *uerba* (« mots »), sans ôter toute valeur littéraire au philosophe.

Les critiques convergent dans le rejet du style coupé de Sénèque, implicitement posé comme antithèse de Cicéron. La Renaissance, qui emprunte à l'Antiquité ses codes et ses modèles d'écriture, va adopter dans un premier temps une attitude ambiguë à l'égard du philosophe, à l'image d'Erasmus qui, tout en souhaitant par son travail philologique transmettre le goût de Sénèque à ses lecteurs, se fait l'écho des réserves antiques sur le style de l'écrivain dans les textes liminaires de ses deux éditions. Or cette tension autour de la langue de Sénèque prend place dans un débat plus vaste sur l'imitation, qui traverse toute la Renaissance et dans lequel Muret est impliqué, en particulier à la fin de sa carrière²⁶.

Muret et le style de Sénèque : premiers jugements

Les premiers jugements de Muret sur Sénèque portent la marque des échanges contemporains autour de la question des modèles qu'il convient d'imiter. L'humaniste entreprend la réhabilitation stylistique de Sénèque en inscrivant au programme de son cours d'éloquence le *De providentia* en 1575, année où il fait cours également sur la satire 12 de Juvénal. Il y a un désir réel, de la part de Muret, de faire entrer les écrivains de la latinité d'argent dans le monde académique : cinq années plus tard, le professeur explique les *Annales* de Tacite²⁷. Sa leçon inaugurale sur Sénèque prend la forme d'une défense du philosophe, notamment sur la question de son style. Muret procède à un renversement de l'opinion courante, avec un goût du paradoxe qui n'aurait sans doute pas déplu au stoïcien. A ceux qui repoussent Sénèque au motif qu'il n'écrit pas comme Cicéron, Muret rétorque qu'il représente l'illustration parfaite de la conception cicéronienne de l'éloquence :

Mihi uero certum ac constitutum est, ea uobis perpetuo tradere, quibus uos non disertiores modo et in loquendo argutiores, sed etiam meliores ac sapientiores redditum iri arbitror. Eloquentiam esse ait Cicero non inanem loquendi profluentiam, sed sapientiam copiose loquentem. Quod si est, qui nihil praeter uerborum flosculos et pigmenta tradunt, minimam partem eloquentiae tradunt. Si quis est qui et res cognitu dignas adferat et eas non uulgari neque sordido orationis genere efferat, is demum bonus et utilis dicendi magister habendus est. Vera autem sapientia aut illo ex quo hodierna mea disputatio deprompta est, aut nullo prorsus genere scriptorum continetur²⁸.

A mes yeux, une chose est sûre et bien établie, c'est qu'il faut vous transmettre continuellement un savoir grâce auquel vous deviendrez, je pense, non seulement plus éloquents et plus fins quand vous parlerez, mais aussi meilleurs et plus sages. Cicéron dit que l'éloquence n'est pas un flux vide de paroles, mais la sagesse qui parle avec abondance²⁹. S'il en est ainsi, ceux qui ne transmettent que les fleurs et les couleurs des mots

²⁶ Le retracer excéderait le cadre de cet article. Nous nous contentons de renvoyer à quelques titres essentiels et à la riche bibliographie qui y est donnée : Christian Mouchel, *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth, 1990 ; *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, éd. Perrine Galand-Hallyn et Fernand Hallyn, Genève, Droz, 2001, p. 438-469 ; *Théories poétiques néo-latines*, éd. Virginie Leroux et Emilie Séris, Genève, Droz, 2019, p. 351-365. Voir aussi C. M. Monti, « La fortuna di Seneca nell'Umanesimo italiano », art. cit.

²⁷ Lucie Claire, *Editer et commenter les Annales à la Renaissance : Marc-Antoine Muret lecteur de Tacite*, thèse de doctorat, dir. Perrine Galand, Paris, Ecole pratique des Hautes Etudes, 2013.

²⁸ Muret, *Or.* II, 3, éd. Frotscher, vol. 1, p. 320. Les citations des œuvres de Muret sont faites à partir de l'une ou l'autre des deux éditions suivantes, dont la ponctuation a été normalisée : Marc-Antoine Muret, *Opera omnia, ex mss. aucta et emendata, cum breui annotatione [...]*, éd. David Ruhnken, Leyde, S. et J. Luchtmans, 1789, 4 vol. ; *Opera omnia, ex mss. aucta et emendata cum breui adnotatione Davidis Ruhnkenii, studiose ab se recognita, emendata, aucta, selectisque aliorum et suis adnotationibus instructa accurate [...]*, éd. Karl Heinrich Frotscher, Leipzig, Serigiana libraria, 1834-1841, réimpression Genève, Slatkine Reprints, 1971, 3 vol.

²⁹ Cicéron, *Part. or.* 79 et 81.

transmettent la partie la moins essentielle de l'éloquence. S'il existe un homme capable d'apporter un savoir digne de connaissance et de l'inculquer au moyen d'une langue qui ne soit pas commune ni basse, cet homme-là et lui seul doit être considéré comme un professeur de rhétorique compétent et utile. Or la vraie sagesse, ou celui auquel mon discours d'aujourd'hui est emprunté la renferme, ou bien absolument aucune autre catégorie d'écrivains.

En rappelant l'exigence cicéronienne d'un art oratoire qui ne se réduit pas à un ensemble de techniques, Muret sauve Sénèque : puisque l'éloquence est une sagesse avant d'être une série d'accessoires ornementaux et superficiels, Sénèque mérite sa place à l'université. Au passage, Muret en profite pour célébrer, avec discrétion mais néanmoins efficacité, sa propre lucidité pédagogique : pour être un bon professeur, il faut enseigner Sénèque !

Muret poursuit son entreprise dans la deuxième édition augmentée de son recueil de *Variae lectiones*³⁰, qui reflète les lectures effectuées entre 1559 et 1580, et consacre un chapitre à l'explication d'un passage de la lettre 67 de Sénèque. C'est l'occasion d'une charge polémique contre les détracteurs de ce dernier :

*Apud disertissimum eundemque sapientissimum scriptorem, Senecam, cuius inter ceteras summas laudes hanc quoque non postremam esse statuo, quod inepte fastidiosus et olim displicuit et hodie displicet, multa sunt non publici saporis, quae qui surdiore, ut ita dicam, palato sunt, ingustata praetereunt, cum elegantiores homines et talium deliciarum intelligentes mirificam quandam ex eis percipiant suavitatem*³¹.

Chez Sénèque, un auteur très éloquent et aussi très sage – parmi tous les éloges grandioses qu'il a reçus, j'estime que celui-ci également n'est pas le moindre, car, pour une sotte raison, il a déplu autrefois et il déplaît aujourd'hui à des individus que tout écœure –, beaucoup d'usages ne sont pas du goût commun, et ceux qui ont le palais un peu sourd, pour ainsi dire, les laissent passer sans les savourer, alors que les hommes plus raffinés et sensibles à de tels délices perçoivent en eux une sorte de douceur surprenante.

Muret, conscient de la méfiance dont Sénèque reste l'objet, tant dans l'Antiquité qu'à la Renaissance, choisit une nouvelle fois de faire reposer son argumentation sur un renversement : ce n'est pas Sénèque qui écrit mal – il est *disertissimus* en effet (superlatif qui peut s'entendre comme « très éloquent », voire comme « le plus éloquent » : l'ambiguïté est sans doute volontaire) –, mais ce sont ceux qui ne l'estiment pas qui manquent de finesse critique, comme l'indique la métaphore filée du goût.

Le silence étonnant des Notae aux Lettres à Lucilius

Les propos tenus par Muret sur le style de Sénèque au cours de la leçon inaugurale du *De providentia* et dans les *Variae lectiones*, ainsi que son engagement en faveur d'une conception de la latinité plus ouverte³², laissent présager de nombreuses remarques sur le sujet dans les *Notae aux Lettres à Lucilius* de 1585. Or, de manière un peu déroutante, la question stylistique y demeure marginale. Pourtant Muret attaque fort dans la première de ses *Notae* :

*Ita fac, mi Lucili*³³] *Antiqui breves quasdam sententias, quibus multum sapientiae paucis uerbis adstrictum contineretur, ad deum referebant auctorem. Eiusmodi fuerunt Nosce te ipsum, Deum sequere, Ne quid nimis et eiusdem generis aliae. Fuit et haec in nobilissimis atque omnium sermone celebratissimis, Tempori parce*³⁴.

Ita fac, mi Lucili] Les anciens rapportaient à la divinité, comme à un garant, des formes de phrases brèves, dans lesquelles était renfermé en peu de mots un immense concentré de sagesse. Par exemple : *Nosce te ipsum* (« Connais-toi toi-même »), *Deum sequere* (« Suis la divinité »), *Ne quid nimis* (« Rien de trop ») et

³⁰ Marc-Antoine Muret, *Variarum lectionum libri XV*, Anvers, Christophe Plantin, 1580.

³¹ Muret, *Var.* IX, 8, éd. Frotscher, vol. 3, p. 197-198.

³² Morris William Croll, « Muret and the History of 'Attic Prose' », *Publications of Modern Language Association of America* 39-2 (1924), p. 254-309 ; Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980, p. 154 ; C. Mouchel, *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, op. cit., p. 83, classe Muret parmi « les cicéroniens souples ».

³³ Sénèque, *Epist.* 1, 1 (« C'est cela, mon cher Lucilius »). Sauf mention contraire, les traductions sont empruntées à Sénèque, *Lettres à Lucilius*, éd. François Préchac, trad. Henri Noblot, Paris, Les Belles Lettres, 1945-1964, 5 vol. (CUF).

³⁴ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 24.

d'autres du même genre. Et parmi les plus considérables et les plus célèbres de toutes en raison de son expressivité : *Tempori parce* (« Épargne le temps »).

Suit alors un catalogue de phrases brèves tirées de Cicéron, Sénèque lui-même, Clément d'Alexandrie, Stobée, Zénon et Théophraste. Ces sentences sont assorties d'un rapide commentaire d'ensemble sur la brièveté de la vie, thème de la première lettre, et s'achèvent sur cette considération de Muret :

*Hoc igitur sapientissimum praeceptum hac prima epistola pertractat et Lucilio commendat Seneca*³⁵.

Sénèque donc, dans cette première lettre, examine ce précepte très sage et le recommande à Lucilius.

Qui connaît Muret reste sur sa faim : il attendait assurément une analyse plus percutante de la part d'un amateur de *breuitas*³⁶. Le reste des *Notae* est à l'avenant : une remarque stylistique affleure ici et là, sans être jamais développée. En particulier, Muret ne commente pas la fameuse lettre 84 de Sénèque sur l'imitation et la théorie de l'innutrition : le non-dit ne manque pas de surprendre.

Il est possible d'esquisser une typologie des courtes notes stylistiques qui émaillent les *Notae*. Le lecteur rencontre tout d'abord des notes de lexique : par exemple, à propos de la première lettre, Muret signale que l'expression *manum inieceris* (« tu opères une mainmise ») appartient au vocabulaire juridique³⁷ ; à propos de la lettre 4, il explique dans quel sens Sénèque emploie le verbe *duci* (« être conduit ») :

*Duci*³⁸] *Verbum duci interdum simpliciter poni pro eo quod est ad mortem duci, iam pridem docui libro primo commentariorum in Catilinarias. Ita autem eo frequentissime utitur Seneca. Huius igitur loci sententia est, etiam si hostis nos in suam potestatem perductos duci iubeat, non alio tamen duci iussurum, quam quo natura ipsa nos ducit*³⁹.

Duci] Que le verbe *duci* (« être conduit ») est simplement parfois mis à la place de l'expression *ad mortem duci* (« être conduit à la mort »), je l'ai déjà montré au premier livre de mon commentaire aux *Catilinaires*⁴⁰. Or Sénèque l'utilise très fréquemment dans ce sens. L'idée de ce passage est donc que, même si un ennemi, quand nous sommes soumis à sa puissance, ordonne que nous soyons conduits, il n'ordonnera cependant pas que nous soyons conduits ailleurs que là où la nature elle-même nous conduit.

Au-delà de la simple élucidation du verbe *duci*, Muret veille à montrer que Sénèque n'entre pas en contradiction avec la norme cicéronienne. Toujours dans la catégorie du lexique, Muret peut aussi relever les métaphores utilisées par Sénèque, en les expliquant et en mettant en parallèle leur emploi avec des expressions rencontrées chez d'autres auteurs latins, comme il le fait à propos de l'image *admoueri lineas* (« les lignes approchent⁴¹ ») qui, pour Muret, vient du jeu latin des *duodecim scripta* (« jeu des douze points »)⁴² : là encore, il s'agit probablement d'atténuer la singularité linguistique du philosophe.

En outre, des notes très ponctuelles de critique ou jugement stylistique parsèment les *Notae*. Muret qualifie parfois l'écriture d'un passage au moyen d'un adverbe. Ainsi, la lettre 12 est composée *urbanissime* (« avec énormément d'esprit »)⁴³ ; la 86 renferme une tournure formulée *salse et aculeate* (« avec sel et piquant »)⁴⁴. L'analyse demeure néanmoins très réduite. Si Muret, en commentant la lettre 40, considère que le style de Sénèque sied à la philosophie ou, plus loin, qualifie l'expression

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Cf. Muret, *Var.* V, 18.

³⁷ Sénèque, *Epist.* 1, 2. Cf. Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 25.

³⁸ Sénèque, *Epist.* 4, 9 (« être conduit »).

³⁹ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 27-28.

⁴⁰ Marc-Antoine Muret, *Orationum Ciceronis in Catilinam explicatio*, Venise, Giovanni Grifi, 1557, à propos de Cicéron, *Cat.* I, 2. Cf. *In Ciceronis Catilinarias commentarium*, éd. Ruhnken, vol. 2, p. 538.

⁴¹ Sénèque, *Epist.* 49, 4 (notre traduction). Cf. Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 48-49.

⁴² Jeu présenté dans le catalogue de l'exposition *Ludique : jouer dans l'Antiquité*, éd. Véronique Dasen, Gand, Snoeck, 2019, p. 124 et p. 128-129.

⁴³ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 35.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 67.

emittit se (« il quitte la place »)⁴⁵ de *Stoicum loquendi genus* (« style stoïcien »)⁴⁶, il ne s'attarde jamais à définir ledit style. Le même silence se retrouve au sujet de l'écriture épistolaire, silence qui interpelle d'autant plus que Muret s'est interrogé sur cet art, comme l'atteste la lettre placée en tête de l'édition de sa correspondance, datée du 24 août 1579⁴⁷. Muret y propose un triptyque de modèles épistolaires : Cicéron, Sénèque et Pline le Jeune. Une légère préférence semble être accordée à Cicéron :

*Quid enim aut Plinio limatius aut Seneca grauius aut Cicerone in omni genere perfectius optari potest ?*⁴⁸

Que peut-on en effet souhaiter de plus poli que Pline, de plus grave que Sénèque ou de plus accompli en tout point que Cicéron ?

De fait, Muret a édité les *Lettres familières* de Cicéron en 1556⁴⁹, très tôt dans sa carrière donc, et a inscrit les *Lettres à Atticus* au programme de son cours d'éloquence en 1582⁵⁰, tout en étant lui-même l'auteur d'une vaste correspondance. La préface de son édition et sa leçon inaugurale accordent la préférence à l'Arpinate sur la question du style de l'épître familière⁵¹, ce qui peut expliquer la timidité de Muret dans les *Notae* aux *Lettres à Lucilius*. Même si l'humaniste manifeste un goût réel et prononcé à l'égard de Sénèque, il n'érige pas ce dernier en modèle épistolaire : en tout cas, aucune affirmation des *Notae* ne va dans ce sens. Muret se distingue ainsi de Juste Lipse, tout comme lui éditeur de Sénèque et épistolier prolixe, qui fait du *sermo humilis* le modèle de la lettre familière dans son *Epistolica institutio*⁵².

Enfin, plusieurs notes mettent l'accent sur la langue grecque. Muret donne parfois l'équivalent grec d'un mot ou d'une tournure de Sénèque. Par exemple, l'expression *cubile humi positum* (« simple matelas sur la dure »)⁵³ est traduite par *χαμηνία*, verbe qui désigne l'action de dormir à terre⁵⁴. Muret consacre aussi deux développements importants à la difficulté de rendre certains concepts en latin, comme *ἀπάθεια* et *οὐσία*⁵⁵. Brillant helléniste, il se montre conscient de l'éclairage que le grec peut apporter à la maîtrise de la langue latine. Il faut reconnaître néanmoins que la réflexion amorcée n'est pas autonome : Muret calque, en les reformulant, des considérations présentes dans les lettres de Sénèque qu'il annote, même si celles-ci font écho à des préoccupations qui lui sont chères.

Les *Notae* relatives à la question stylistique s'avèrent ainsi modestes, alors qu'il s'agit d'une préoccupation majeure de Muret dans ses premiers travaux sur Sénèque. L'enjeu n'apparaît plus déterminant dans les *Notae* aux *Lettres à Lucilius* ; son traitement comporte même plusieurs points aveugles. D'autres champs retiennent désormais l'intérêt de l'humaniste.

La critique textuelle

Se représenter en philologue

Le court préambule par lequel s'ouvrent les *Notae* aux *Lettres à Lucilius* indique que la rénovation du texte de Sénèque forme l'objectif revendiqué de Muret. Ce dernier, après avoir rappelé qu'il réfute la division en livres des épîtres et que celles-ci sont au nombre de cent vingt-quatre et non de cent vingt-cinq (avant son édition, l'actuelle lettre 48 était scindée en deux), fustige l'incompétence des copistes, un *topos* chez Muret correcteur⁵⁶. Il oriente ensuite la critique vers les hommes de son époque :

⁴⁵ Sénèque, *Epis.* 70, 5.

⁴⁶ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 61.

⁴⁷ Sur la correspondance de Muret, voir J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret, op. cit.*, p. 133-181 et 259-538.

⁴⁸ Muret, *Epist.* I, 1, éd. Frotscher, vol. 2, p. 30.

⁴⁹ Cicéron, *Epistolae ad familiares*, éd. Marc-Antoine Muret, Venise, Giovanni Grifi, 1556.

⁵⁰ Muret, *Or.* II, 16.

⁵¹ J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret, op. cit.*, p. 133 et 159-181.

⁵² Juste Lipse, *Epistolica institutio*, Leyde, officine Plantin, Franciscus Raphelengius, 1591. Voir Marc Fumaroli, « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre de Pétrarque à Juste Lipse », *Revue d'histoire littéraire de la France* 78-6 (1978), p. 886-905.

⁵³ Sénèque, *Epis.* 5, 2.

⁵⁴ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 28.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 32 (à propos de Sénèque, *Epis.* 9, 2) et p. 52 (à propos de Sénèque, *Epis.* 58, 6).

⁵⁶ *Ibid.*, p. 23.

Ei malo, quantum uires tulere, mederi sedulo conatus sum. Plura fortasse sanabit alius et hoc nouo more pauca a se reperta omnibus quae alii notauerint, anteponet. Blennos, fatuos, fungos dicet fuisse prae se alios omnes, et si quid aliud mimica ista, quae nuper nata est, eloquentia suggesserit ; in qua diserte dicere est contumelias dicere ; et orator, non ille ex Catonis regula, uir bonus dicendi peritus, sed homo audax et impudens in maledicendo exercitatus. Seruiant sane et obsequantur ingenio suo : et, dum alienam stultitiam exagitare sibi uidentur, ostendant suam. Nos, quicquid possumus, in commune conferamus ne, si istorum uocibus a studio utilitatis publicae absterreamur, ipsum Senecam frustra legisse uideamur⁵⁷.

Ce mal [*scil.* l'incompétence des copistes], autant que mes forces m'ont soutenu, je me suis efforcé de le soigner consciencieusement. Peut-être un autre guérira-t-il plus de passages et, selon la nouvelle mode, placera-t-il le petit nombre de ses découvertes devant toutes les observations que les autres ont faites. Il dira qu'avant lui, tous les autres ont été niais, fats, sots comme des champignons, même si cette singerie d'éloquence, qui est née récemment, produit un autre effet ; selon cette conception, savoir parler, c'est dire des injures ; et l'orateur n'est plus façonné selon la règle de Caton, « un homme de bien habile à parler »⁵⁸, mais un individu téméraire et impudent, rompu à médire. Qu'ils servent donc leur nature et se plient à elle ! et que, pendant qu'ils croient critiquer la bêtise des autres, ils montrent la leur ! Quant à nous, puissions-nous mettre dans le bien commun tout ce que nous pouvons pour, si les cris de ces individus nous détournent de la recherche de l'utilité publique, ne pas sembler avoir lu Sénèque lui-même en vain !

La condamnation des pratiques de ses contemporains, qui se soucient plus de leur renommée que de l'œuvre, est l'occasion pour Muret de se représenter en philologue à la personnalité séduisante. La métaphore de l'art médical est éloquente⁵⁹ : comme la médecine, la critique textuelle suppose la maîtrise de compétences techniques. En outre, le philologue s'intéresse au texte plus qu'à sa propre gloire, de même que le médecin se préoccupe de son patient plus que de lui-même. Muret, qui utilise à la fin de la citation un « nous » de modestie, dessine un autoportrait de philologue convaincu et modeste, qui agit par souci du « bien commun », de « l'utilité publique », et qui trouve là la récompense de son minutieux labeur. Par ailleurs, nul besoin de prendre part aux polémiques avec les autres correcteurs : leur vaine agitation les discrédite d'elle-même. Cette représentation de soi en philologue altruiste et au-dessus de la mêlée est entretenue avec régularité par Muret dans la suite des *Notae*. A trois reprises, l'humaniste y clame son désir d'agir pour la république des lettres et répète que, loin de toute considération personnelle, il se satisfait d'être au service des lecteurs de Sénèque⁶⁰.

Ces affirmations iréniques sont néanmoins tempérées par plusieurs passages virulents. Deux groupes sont les cibles des attaques de Muret. D'une part, les *librarii* (« copistes »), déjà accusés de nombreux maux dans le préambule. Deux passages du commentaire réitérent l'accusation lancée à leur égard de corrompre le texte par leur incompétence et leur ignorance⁶¹. D'autre part, Muret incrimine plusieurs de ses contemporains. Erasme, qui a précédé Muret dans l'édition et l'étude des *Lettres à Lucilius*, est moqué deux fois :

In aspero et proba⁶²] Asperi numi sunt recentes. Veteres enim longo usu deteri ac leuari solent. Urbane igitur dictum Maecenatis, quod modo attulerat, quasi numum asperum ac probum esse ait. Quem tamen non sperat fore ut Lucilius in solutum accipiat, sed aliquam uetustiore sententiam postulat pro solito epistolae epimetro. Subiicit igitur aliam ab Epicuro. Quod hic somniauit Erasmus de Aspero et Probo grammaticis, ita ineptum est ut laboraturus sit si quis uelit quidquam ineptius excogitare⁶³.

In aspero et proba] Les pièces neuves ont du relief, car les anciennes sont en général usées et polies par un usage répété. Quant au mot élégant de Mécène, qu'il [*scil.* Sénèque] venait tout juste de rapporter, il dit qu'il « a du relief et est de bon aloi⁶⁴ », comme s'il s'agissait d'une pièce de monnaie. Cependant il ne s'attend pas à ce que Lucilius l'accepte comme paiement, mais veut une sentence plus ancienne en guise du traditionnel

⁵⁷ *Ibid.*, p. 23-24.

⁵⁸ Cité par Quintilien, XII, 1, 1.

⁵⁹ Elle est en outre topique. Virginie Leroux, « Le philologue inspiré », *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, éd. Perrine Galand-Hallyn, Fernand Hallyn et Gilbert Tournoy, Genève, Droz, 2005, vol. 2, p. 355, n. 25, donne quelques exemples de l'usage de cette image chez Muret.

⁶⁰ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 31, p. 43 et p. 78.

⁶¹ *Ibid.*, p. 39 et p. 48.

⁶² Sénèque, *Epist.* 19, 10 (« avec du relief et de bon aloi », trad. H. Noblot révisée).

⁶³ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 37-38.

⁶⁴ Sénèque, *Epist.* 19, 10.

don de la lettre. Il en fournit donc une autre, tirée d'Epicure. Ce qu'Erasmus ici a rêvé au sujet des grammairiens Asper et Probus est si délirant qu'il faudrait faire bien des efforts si l'on voulait trouver une solution plus stupide.

Et accerime rabere⁶⁵] *Ita plane legendum, non, ut Erasmus inepte uoluerat, rudere*⁶⁶.

Et accerime rabere] Il faut clairement lire de la sorte, et non *rudere*, comme Erasme, dans sa stupidité, l'avait voulu.

A mille lieues des belles déclarations sur l'inutilité des conflits d'*ego*, Muret épingle la stupidité (*ineptius, inepte*) de son prédécesseur de manière un peu pataude. D'autres correcteurs n'échappent pas à sa griffe : Denys Lambin est vilipendé en raison de sa *temeritas* (« audace ») à propos d'un passage du livre II du *De natura deorum* de Cicéron, dans le commentaire de la lettre 31 où Muret, qui n'est pas à une palinodie près, médite quelques lignes plus bas sur la vanité des querelles philologiques⁶⁷ ; une explication d'Adrien Turnèbe est réfutée également, de manière moins agressive toutefois⁶⁸. Quand on connaît Muret, ses attaques polémiques sont finalement moins étonnantes que ses déclarations lénifiantes sur le bien commun : l'homme conçoit la philologie comme une discipline de combat⁶⁹. Il a rédigé tous ses grands travaux en ferraillant contre l'un de ses collègues, à tel point que rares sont ceux dont il reconnaît sans ambages le talent : les éditions de Térence sont composées contre Gabriele Faerno, les *Variae lectiones* contre Piero Vettori, les éditions de Tacite contre Juste Lipse... C'est à qui sera le meilleur pour retrouver la vérité du texte.

La peinture du philologue tantôt altruiste, tantôt polémiste, que Muret trace de lui-même à petites touches, est complétée par de courtes séquences narratives qui livrent un portrait en actes du correcteur. Le meilleur exemple se trouve dans le commentaire de la lettre 58⁷⁰ : Muret s'y décrit aux prises avec un passage complexe de cette lettre. La lutte est interrompue par l'arrivée presque providentielle, raconte Muret, d'une ancienne connaissance qu'il n'a pas vue depuis huit ans, Antonius Franciscus Neapolites Panormitanus – personnage oublié en dehors de cette mention. Cet ami a entendu dire que Muret prépare une édition de Sénèque. Or que lui apporte-t-il ? Deux manuscrits dans lesquels figurent les *Lettres à Lucilius*. L'heureux concours de circonstances se poursuit : le texte des manuscrits confirme l'incertaine conjecture imaginée par Muret quelques lignes plus haut. Le récit de cette anecdote semble remplir deux fonctions. Tout d'abord, il complète le portrait de Muret en philologue, en précisant habilement que le lecteur des *Notae* a sous les yeux un texte attendu avec impatience, réputé avant même sa publication : il s'agit du travail d'une célébrité de la philologie, dont les conjectures sont confirmées *a posteriori* par l'autorité des manuscrits. Par ailleurs, la saynète montre que la philologie n'exclut pas le plaisir de l'écriture : par ce petit récit, Muret s'amuse, en même temps qu'il distrait son lecteur par une anecdote plaisante qui introduit de la variété dans les *Notae* et ménage un suspens réel dans la présentation des corrections des *Lettres à Lucilius*⁷¹.

Muret se forge ainsi une personnalité séduisante au fil des *Notae* : philologue modeste, il se montre soucieux du bien commun, en homme dont le talent est renommé et légitime. Désireux de retrouver la vérité des *Lettres à Lucilius*, il s'agace parfois contre les torts que ses prédécesseurs ont pu leur faire subir. Confrontons à présent cette construction littéraire de Muret au texte proposé dans l'édition de 1585.

⁶⁵ *Ibid.* 29, 7 (« être en proie aux convulsions de la rage », trad. H. Noblot révisée).

⁶⁶ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 42.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 42.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 64. A la p. 59, Muret blâme aussi un *quidam*, condamné à rester dans l'anonymat.

⁶⁹ Lucie Claire, « Modalités et enjeux de la polémique autour de Tacite dans la correspondance de Juste Lipse et de Marc-Antoine Muret », *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, éd. Elisabeth Gavoille et François Guillaumont Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2015, p. 485-502 ; « *Vi notat Politianus in Miscellaneis* : Marc-Antoine Muret et Politien », *Camena* 22 (2018), 15 p., en ligne sur <http://sapat.eph.e.sorbonne.fr/media/143e4b28714c4ddcfa30143b7c5d185f/camena-22-article-8-l-claire.pdf>

⁷⁰ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 54.

⁷¹ D'autres procédés sont utilisés par Muret pour divertir son lecteur. Ainsi, dans le commentaire de la lettre 40, il critique les rejets modernes de Sérapion, philosophe volubile malmené par Sénèque (selon J.-E. Girot, *Homo in libris ac litterulis abditus, op. cit.*, p. 128, Muret s'en prend ici au prédicateur Francesco Panigarola), tandis que l'emploi d'*interrogationum* dans le sens de syllogismes en *Epist.* 85, 1 lui permet de signaler que ses contemporains ignorent le véritable usage de la dialectique (*Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 65).

Un texte rénové : avancées et outils

Il est d'emblée possible d'écrire que le texte que livre Muret est amélioré de manière significative. Le relevé de toutes les corrections intégrées par Muret à son édition et/ou discutées dans les *Notae* excèderait les limites de cet article. Nous nous contenterons donc d'ausculter un échantillon, celui des deux premiers livres des *Lettres à Lucilius*, soit les lettres 1 à 21. Dans l'apparat critique de l'édition de François Préchac, le nom de Muret apparaît à trente reprises, réparties entre deux notes de commentaire et vingt-huit corrections, dont dix-sept sont retenues⁷². Certaines d'entre elles, brillantes, viennent soutenir la réputation de Muret, ainsi que l'illustrent les deux exemples suivants : en 14, 10, jusqu'à Muret, les éditions donnent *uerendumque ne in contemptum nos inuidia et timor transferat*, (« Il y a danger que la crainte et l'envie n'aboutissent à nous faire mépriser »), ce que Muret émende en *uerendumque ne in contemptum nos inuidiae timor transferat* (« Il y a danger que la crainte de faire envie n'aboutisse à nous faire mépriser »)⁷³, plus satisfaisant au niveau du sens. En 16, 2, les éditions antérieures à celles de Muret portent *Dicam tamen sententiam quod* (« Je dirais toutefois mon avis, parce que... »), ce que Muret corrige en *Dicam tamen quid sentiam* (« Je dirais toutefois ce que je pense »)⁷⁴. Les deux leçons ne sont pas expliquées par Muret dans les *Notae*, mais insérées dans le texte de son édition.

Quels instruments Muret utilise-t-il pour son travail d'émendation ? Les vestiges de sa bibliothèque privée montrent qu'il possède une édition de 1540 des œuvres morales de Sénèque, reprise de l'édition érasmiennne de 1529⁷⁵ : par l'intermédiaire de ce volume, Muret a accès au commentaire d'Érasme, dont il se détache, nous l'avons vu. Il recourt aussi à un *glossarium*, dictionnaire grec-latin mentionné dans les *Notae*, pour rechercher les influences grecques de Sénèque⁷⁶. Enfin, il évoque plusieurs manuscrits, assez délicats à identifier : les deux manuscrits apportés par Antonius Franciscus Neapolites Panormitanus, un *liber Siculus* ou *Siculiensis* (« manuscrit de Sicile »)⁷⁷, un manuscrit d'Antonius Constantinus⁷⁸, ainsi que d'autres manuscrits qualifiés de manière floue (*uetus liber, ueteres libri*)⁷⁹. Dans la préface de l'édition de 1585, Francesco Benci signale même un manuscrit particulièrement ancien de la bibliothèque Vaticane, que le pape Grégoire XIII a autorisé Muret à consulter et à emprunter⁸⁰.

Dans l'usage qu'il fait de ces outils, Muret ne se distingue pas de ses contemporains : il met sur un pied d'égalité témoins imprimés et manuscrits, sans classer ces derniers ou essayer de déterminer leurs liens historiques⁸¹. L'anecdote avec Antonius Franciscus Neapolites Panormitanus signifie bien que le manuscrit suit la conjecture et vient la confirmer. Dans le processus philologique, sa consultation est seconde. La primauté accordée à l'*ingenium* n'empêche pas toutefois une amélioration significative du texte des *Lettres à Lucilius*, notamment grâce à une connaissance exceptionnelle de la langue latine de la part Muret.

Muret philosophe

⁷² Sénèque, *Lettres à Lucilius*, éd. cit. La répartition des corrections est la suivante : une occurrence dans l'apparat critique des lettres 11 (non retenue) et 16 (retenue) ; deux dans celui des lettres 5 (une correction retenue), 15 (une retenue), 19 (non retenues) et 21 (retenues) ; trois dans celui des lettres 8 (deux retenues), 9 (retenues), 12 (deux retenues) et 14 (une retenue) ; six dans celui de la lettre 18 (quatre retenues). A ces vingt-huit corrections s'ajoutent les deux notes de commentaire attribuées à Muret qui figurent dans l'apparat des lettres 15 et 18.

⁷³ *L. Annaeus Seneca a M. Antonio Mureto correctus et notis illustratus*, éd. cit., p. 76.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 77.

⁷⁵ Voir *supra*, n. 17.

⁷⁶ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 31.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 55, 57, 58 et 63.

⁷⁸ Ami de Muret, auteur d'annotations à l'*Institutio puerilis* composée par l'humaniste à l'intention de son neveu (Rome, Vincenzo Accolti, 1584). Il est cité à propos de la lettre 81 : Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 63.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 43, 63 et 64. Sur ces termes, voir Silvia Rizzo, *Il lessico filologico degli umanisti*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1973, p. 147-167.

⁸⁰ *L. Annaeus Seneca a M. Antonio Mureto correctus et notis illustratus*, éd. cit., épître de Francesco Benci au cardinal Matteo Contarelli, f. †3 r.

⁸¹ Geste éditorial fréquent à la Renaissance : voir l'étude d'Edward J. Kenney, *The Classical Text. Aspects of Editing in the Age of the Printed Book*, Berkeley, Los Angeles et Londres, University of California Press, 1974. Sur Muret philologue, voir V. Leroux, « Le philologue inspiré », *op. cit.*, p. 347-370, et Jean-Eudes Girot, « Muret ou l'*otium* du philologue », *La philologie humaniste et ses représentations*, *op. cit.*, vol. 2, p. 527-544.

Culture philosophique et culture encyclopédique

Avec la critique textuelle, la philosophie constitue le second pilier qui porte les *Notae*. Elle point d'abord, bien sûr, dans la vaste culture philosophique manifestée par Muret. Deux types de remarques peuvent être distingués. D'une part, Muret cherche à identifier les sources philosophiques de Sénèque et à replacer ce dernier dans les différentes traditions de l'Antiquité. Il met au service des *Lettres à Lucilius* son immense connaissance de la philosophie grecque et latine : Muret a commenté la *République* de Platon, il a édité, commenté et traduit en latin plusieurs œuvres d'Aristote (*Topiques*, *Ethique à Nicomaque*, *Economique* et *Rhétorique*)⁸². Il connaît aussi très bien la pensée de Cicéron, puisqu'il a commenté la première *Tusculane*, les premier et troisième livres du *De officiis* et le *De finibus*⁸³, pour ne rien dire, bien sûr, du reste du corpus philosophique de Sénèque qu'il édite et commente en même temps que les *Lettres à Lucilius*. Par exemple, dans la première note consacrée à la lettre 8, Muret explique pourquoi Sénèque n'est pas en contradiction avec les principes stoïciens quand il fait l'éloge de la vie secrète à Lucilius. Il approfondit en fait la réponse que Sénèque fait lui-même à une objection de Lucilius, tout en précisant la position du philosophe par rapport à la pensée stoïcienne :

Tu me, inquis⁸⁴] *Videri poterat Seneca disciplinae suae conditoribus contraria docere, cum Lucilio auctor esset ut se a rebus agendis abduceret uitaretque omnium prope consuetudinem otiumque ac solitudinem amaret. Zenon enim et Chrysippus et ceteri Stoicorum duces suadebant capessendam esse rempublicam neque sapienti esse in otio consensendum. At Seneca neque se id sibi consilii capere ait, neque cuiquam dare ut se desidiae atque ignaviae tradat ; tantum, ne nos improborum, quae maxima multitudo est, exempla transuersos agant, secedendum esse et excolendum in otio animum, ommissa aliarum rerum omnium cura ; intereaque commendanda ac consignanda litteris sapientiae praecepta, quod qui faciunt, multo eorum uita humano generi fructuosior est quam si, forensibus negotiis intenti, leuium et nihil ad beatam uitam pertinentium rerum tractatione tempus omne consumerent*⁸⁵.

Tu me, inquis] Sénèque pourrait sembler en contradiction avec les fondateurs de son école de pensée, puisqu'il exhorte Lucilius à se détourner de l'action, à éviter le commerce avec presque tout être et à aimer la retraite et la solitude. En effet Zénon, Chrysippe et tous les autres chefs de file du stoïcisme suggéraient d'embrasser la vie publique et recommandaient au sage de ne pas vieillir dans la retraite. Mais Sénèque ne dit pas reprendre à son compte le conseil de se consacrer à la paresse et à la mollesse, pas plus qu'il ne le donne à quiconque. Il écrit seulement que, afin que l'exemple des individus malhonnêtes – engeance très nombreuse – ne nous détourne pas du droit chemin, il faut vivre à l'écart et cultiver notre esprit dans la retraite, après avoir mis de côté toutes nos autres préoccupations ; que pendant ce temps, les préceptes de la sagesse doivent être consignés et confiés aux lettres, car la vie des hommes qui se comportent ainsi apporte beaucoup plus de fruit au genre humain que si, concentrés sur les affaires publiques, ils perdaient tout leur temps à régler des points légers, qui ne concernent nullement la recherche de la vie heureuse.

⁸² Marc-Antoine Muret, *Commentarii in Aristotelis X libros Ethicorum ad Nicomachum et in Oeconomica. Aristotelis Topicorum libri septimi, et in eundem Alexandri Aphrodisiensis commentarii interpretatio. Commentarius in lib. I et II Platonis de Republica. Notae in Cyropaediam et ἀνάβασις Xenophontis. Accesserunt eruditi cuiusdam Notae et Variae lectiones in Georgium Codinum Curopalatum de officiis palatii Constantinopolitani. Omnia nunc primum e m.s. edita*, Ingolstadt, Adam Sartorius, 1602. Trois textes de ce volume posthume ne sont pas inédits : la traduction latine du cinquième livre de l'*Ethique à Nicomaque* (Rome, 1565), celle du premier livre de l'*Economique* (Rome, 1577) et celle du septième livre des *Topiques* et de son commentaire par Alexandre d'Aphrodisias (Venise, 1554). Sur Muret et Aristote, consulter D. C. Andersson, « Marc-Antoine Muret's Moral Philosophy : the Renaissance Contest of the Disciplines ? », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 64-3 (2002), p. 669-678.

⁸³ Marc-Antoine Muret, *Commentarius in primum et secundum librum Rhetoricorum Aristotelis, et eiusdem interpretatio ex Graeco, in primam Quaestionem Tusculanam M. Tullii Ciceronis liber singularis. Notae in tres libros de Officiis et in quinque de Finibus. In Orationem Ciceronis pro Deiotaro. Omnia nunc primum in lucem edita. Accessit eiusdem Mureti Commentarius in Catilinas Ciceronis*, Ingolstadt, Adam Sartorius, 1602. Deux travaux de cette somme sont aussi des reprises : la traduction latine des deux premiers livres de la *Rhétorique* (Rome, 1577 et 1585) et le commentaire des *Catilinaires* (Venise, 1557). Voir Lucie Claire, « Sur la publication posthume des commentaires de Marc-Antoine Muret (Augsbourg et Ingolstadt, 1600-1604) », *Apta compositio. Formes du texte latin au Moyen Âge et à la Renaissance*, éd. Christiane Deloince-Louette, Martine Furno et Valérie Méot-Bourquin, Genève, Droz, 2017, p. 413-432.

⁸⁴ Sénèque, *Epist.* 8, 1 (« Toi, dis-tu, tu me », notre traduction).

⁸⁵ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 30-31.

D'autre part, Muret peut se livrer à la synthèse notionnelle, souvent assortie d'une compilation de références. L'expression *ad amicitiam* (« pour l'amitié ») donne à Muret l'occasion de rapporter différentes traditions relatives à ce concept et de passer en revue les jugements d'Épicure, des stoïciens et de Plutarque⁸⁶.

Cet important terreau philosophique s'inscrit dans une culture humaniste plus vaste, qui relève de l'encyclopédisme. Ainsi, Muret ne manque pas d'apporter des informations relevant d'autres disciplines au lecteur des *Lettres*. En commentant la lettre 7, il donne quelques précisions de nature historique sur les combats de gladiateurs⁸⁷ ; ailleurs, à propos du lemme *in ipso equuleo* (« sur le cheval même »)⁸⁸, Muret se risque à une explication historico-psychologique sur les tortures qu'engendra le succès chez Mécène⁸⁹. Sa culture encyclopédique se manifeste en outre à travers les nombreux parallèles qu'il trace entre Sénèque et divers auteurs de l'Antiquité, latins comme grecs. De fait, les rapprochements effectués ne se limitent pas aux œuvres philosophiques et les *Lettres à Lucilius* peuvent être éclairées par des citations d'orateurs, de dramaturges ou encore de poètes :

Dum differtur uita transcurrit⁹⁰] Ἡμεῖς ὁπότε ἀρχόμεθα ζῶν, πότε ἀποθνήσκομεν dixisse fertur Theophrastus. Et hoc est quod, esti longe alio sensu, dixit Martialis : Sera nimis uita est crastina : uiue hodie. Horatius autem uere et serio :

Sapere aude :
Incipe. Viuendi qui recte prorogat horam,
Rusticus expectat dum defluat amnis ; at ille
Labitur et labetur in omne uolubilis aeuum⁹¹.

Dum differtur uita transcurrit] « Nous, à peine commençons-nous à vivre que nous mourons » aurait dit Théophraste⁹². Et voici ce qu'a dit Martial, même si le sens en est tout autre : « Il est trop tard de vivre demain : vis aujourd'hui. »⁹³ Horace, avec vérité et sérieux :

« Aie le courage enfin d'être sage :
Commence. Celui qui recule l'heure de vivre bien
Attend, comme le campagnard, que la rivière ait fini de couler : elle
Coule, elle coulera et roulera ses eaux jusqu'à la fin des siècles. »⁹⁴

Muret n'hésite pas à recourir aux poètes pour ouvrir la perspective du texte de Sénèque. Horace, tout particulièrement, tient une place importante dans les *Notae* aux *Lettres à Lucilius*. Il est aussi un auteur cher à Muret, qui l'a commenté au tout début de sa carrière italienne⁹⁵.

Sénèque chrétien

L'érudition déployée par Muret s'étend jusqu'à la pensée chrétienne. A propos de la lettre 120 de Sénèque, le commentateur écrit :

Magnam rem puta unum hominem agere⁹⁶] *Id est constare sibi neque mutari ac fluctuare. Itaque de Helcana, patre Samuelis, principio Regum dicitur, Fuit unus uir. Et hoc ita interpretatur Sanctus Hieronymus principio*

⁸⁶ Sénèque, *Epist.* 9, 8 et Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 33-34.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 30.

⁸⁸ Sénèque, *Epist.* 19, 9.

⁸⁹ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 37.

⁹⁰ Sénèque, *Epist.* 1, 2 (« Tandis que l'on diffère de vivre, la vie court. »)

⁹¹ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 25.

⁹² Propos rapporté par Diogène Laërce, V, 2, 41.

⁹³ Martial, I, 15, 12 (trad. H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1930 (CUF), p. 20).

⁹⁴ Horace, *Epist.* I, 2, 40-43 (trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1934 (CUF), p. 47).

⁹⁵ *Horatius. M. Antonii Mureti in eundem annotationes. Aldi Manutii de metris Horatianis. Eiusdem annotationes in Horatium*, Venise, Paul Manuce, 1555. Sur Muret et Horace, voir Nicola Pace, « Muret e Orazio », *Annali online di Ferrara Lettere* 11-1 (2016), p. 4-24 ; Virginie Leroux, « Le modèle des *Odes* d'Horace dans les œuvres poétiques et philologiques de Marc-Antoine Muret », *Non omnis moriar. Die Horaz-Rezeption in der neulateinischen Literatur vom 15. bis zum 17. Jahrhundert. La réception d'Horace dans la littérature néo-latine du XV^e au XVII^e siècle. La ricezione di Orazio nella letteratura in latino dal XV al XVII secolo (Deutschland – France – Italia)*, éd. Marc Laureys, Nathalie Dauvois et Donatella Coppini, Hildesheim-Zurich-New York, Olms, 2020, vol. 2, p. 933-955.

⁹⁶ Sénèque, *Epist.* 120, 22 (« Regarde comme une grande chose de ne jouer qu'un personnage »)

commentariorum in Iob : Fuit unus uir. Non enim per diuersa mobilis et instabilis ferebatur, sed firmus atque inconcussus persistens, uir unus erat⁹⁷.

Magnum rem puta, unum hominem agere] c'est-à-dire s'accorder avec soi-même, ne pas changer ni revenir en arrière. C'est pourquoi, au début des livres des Rois, on dit d'Elqana, père de Samuel : « Il y eut un seul homme. »⁹⁸ Et, au début de son commentaire au livre de Job, saint Jérôme interprète ce passage ainsi : « Il y eut un seul homme. » En effet il ne se comportait pas de manière changeante et instable au gré des circonstances, mais, toujours ferme et imperturbable, il était un seul homme. »⁹⁹

La note consiste en un rapprochement entre une expression utilisée par Sénèque et le premier verset du premier livre de Samuel, cité dans la traduction latine de Jérôme et assorti de l'exégèse qu'en donne ce dernier. Le rapprochement entre le philosophe stoïcien et le christianisme, déjà effectué par les premiers Pères de l'Eglise, est bien connu¹⁰⁰. Muret lui-même rappelle cette porosité dès sa leçon inaugurale sur le *De prouidentia*, dont l'objectif est double, dit-il au moment de commencer son cours : montrer que Sénèque est à la fois un modèle de *sapientia* (« sagesse ») et d'*eloquentia* (« éloquence »). De même que, pour réhabiliter Sénèque dans le domaine de l'éloquence, Muret va chercher Cicéron, de même, pour asseoir la valeur morale du philosophe, il expose que ce dernier s'accorde avec les meilleures autorités chrétiennes. L'enseignement de Muret prend place en effet dans le contexte de la Rome post-tridentine, dans une université contrôlée par une congrégation de cardinaux depuis Jules III¹⁰¹ : pour légitimer sa lecture, Muret a besoin de montrer que le *De prouidentia* n'entre pas en contradiction avec la foi chrétienne. Il commence par avancer que de nombreux écrivains antiques ont constaté le peu de soin des hommes qu'avaient les dieux, en citant pêle-mêle Stace, Ovide, Sénèque le tragique, Properce, Virgile, Aristophane, Juvénal, Claudien et Cicéron. Il inscrit ensuite Sénèque dans cette tradition, tout en reformulant ainsi la pensée du philosophe :

Seneca igitur cum et ab ea disciplina esset quae omnia maxima minima diuino consilio gubernari statuit et ei, quem unice diligebat, Lucilio idem persuasisset, quia tamen scrupulus in Lucilii animo aliquis residebat ex eo quod perspicere non poterat cur Deus optimos quosque tot acerbitatibus uexari sineret, eius rei causas ad eum misso hoc commentariolo tractandas explicandasque suscepit. Vnde constat ueram illius inscriptionem non esse eam, quae uulgo recepta est, quam ego tamen, ne omnia nouare dicerer, retinui, De prouidentia, sed Quare bonis uiris multa mala accidunt, cum sit prouidentia, ut constat ex Lactantio in libro De ira Dei¹⁰².

Sénèque, puisqu'il venait de l'école de pensée qui établit que toutes les choses, les plus grandes comme les plus petites, étaient gouvernées par la volonté divine et qu'il en avait persuadé aussi Lucilius, qu'il chérissait plus que tout au monde, comme cependant un scrupule demeurait dans l'esprit de Lucilius, du fait qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi Dieu permettait que tous les hommes les meilleurs soient frappés par tant de calamités, Sénèque donc, entreprit de lui en exposer et expliquer les raisons par l'envoi de ce petit traité. Il en ressort que le véritable titre de cet ouvrage n'est pas celui qui est couramment répandu, *De prouidentia* [*De la providence*], que j'ai pourtant conservé pour qu'on ne dise pas que j'ai tout bouleversé, mais *Pourquoi de nombreux malheurs adviennent aux hommes de bien, puisqu'il existe une providence*, comme il ressort du livre de Lactance *De la colère de Dieu*¹⁰³.

Un déplacement s'opère : chez les auteurs anciens précédemment cités par Muret, il était question des dieux, au pluriel. Chez Sénèque, Muret parle de *diuinum consilium* (« volonté divine »), qui se transforme en *Deus* (« Dieu ») au singulier, sans préciser qu'il ne s'agit pas du dieu des chrétiens mais

⁹⁷ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 83.

⁹⁸ 1 Samuel 1, 1.

⁹⁹ Jérôme, *Commentarii in librum Iob*, 1, dans *Patrologia Latina*, t. 26, éd. Jacques-Paul Migne, Paris, 1845, col. 620 B.

¹⁰⁰ Pour aborder cette vaste question, on peut se reporter à Arnaldo Momigliano, « Note sulla leggenda del cristianesimo di Seneca », *Contributo alla storia degli studi classici*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1955, p. 13-32 ; *Seneca e i Cristiani*, éd. Antonio P. Martina, Milan, Vita e Pensiero, 2001 ; Paul Berry, *The Encounter between Seneca and Christianity*, Lewiston, New York, Edwin Mellen, 2002.

¹⁰¹ Filippo Maria Renazzi, *Storia dell'Università degli Studi di Roma detta comunemente la Sapienza*, Rome, Pagliarini, 1803-1806, vol. 2, p. 152-153.

¹⁰² Muret, *Or. II, 3*, éd. Frottscher, vol. 1, p. 316.

¹⁰³ Lactance, *Inst. V, 22, 11*.

de celui des stoïciens. Muret franchit ensuite une étape supplémentaire dans la christianisation de Sénèque, puisqu'il s'appuie sur l'autorité de Lactance pour définir le sujet véritable du dialogue, alors qu'il ne fait que reprendre un titre présent dans tous les manuscrits du *De providentia*. Mais la reformulation du titre permet à Muret de déléguer l'argumentation à une deuxième autorité chrétienne, Jean Chrysostome, auteur justement d'un *Sur la providence de Dieu*¹⁰⁴, dans lequel le Père grec développe, à peu de choses près, la même thèse que Sénèque, selon Muret :

*Iohannes igitur Chrysostomus, qui singularem uitae sanctitatem admirabili quadam et doctrinae abundantia et dicendi facultate cumularet, cum dixisset multis absurdum quodam modo uideri quod Deus pius uiros, quosque ipse apertissimis signis sibi carissimos esse declarat, plerumque tamen omni genere acerbitatum agitari uexarique patiatur, undecim causas adfert cur ita fieri expediat*¹⁰⁵.

Jean Chrysostome, un homme capable d'ajouter à la sainteté exceptionnelle de sa vie une quantité de connaissances et une éloquence d'une espèce admirable, comme il avait dit qu'il semblait absurde à nombre de personnes, d'une certaine façon, que Dieu tolère que les hommes pieux, et ceux que lui-même indique lui être les plus chers par des signes de la plus grande clarté, soient cependant souvent touchés et frappés par tout genre de calamités, avance onze arguments par lesquels il explique cette situation.

Muret utilise des termes identiques pour décrire le projet de Sénèque et celui de Jean Chrysostome : *tot acerbitatibus uexari* puis *omni genere acerbitatum agitari uexari*. Il récapitule ensuite les onze arguments de Jean Chrysostome, en les illustrant par des exemples extraits de la Bible. Parmi ces arguments, le neuvième mérite d'être mentionné, car il est assorti non d'une citation biblique, mais d'une phrase de Sénèque :

*Nona ut magis illustretur eorum patientia ac fortitudo qui se a calamitatibus uinci non sinunt. Neque enim a nobis cognoscerentur, nisi a Deo in huiusmodi certaminibus exercerentur. Aurum, ut dicturus est Seneca, probat ignis, miseria fortes uiros*¹⁰⁶.

Le neuvième est que l'endurance et le courage de ceux qui ne permettent pas que les malheurs prennent le dessus sur eux sont mieux illustrés. En effet ces hommes ne seraient pas connus de nous, s'ils n'étaient pas formés par Dieu dans des luttes de cette sorte. « L'or », comme va le dire Sénèque, « est mis à l'épreuve par le feu, mais les hommes courageux par le malheur. »¹⁰⁷

Ainsi, par une série d'équivalences et de glissements successifs, Sénèque devient l'illustration de la thèse de Jean Chrysostome. Au moyen de cette argumentation subtile, Muret réussit à montrer que Sénèque est compatible avec la religion chrétienne, comme l'indiquent le témoignage de Lactance et surtout celui de Jean Chrysostome. Il est intéressant de souligner que les deux auteurs chrétiens sur lesquels se fonde Muret sont aussi des écrivains réputés pour la qualité de leur langue : en les sollicitant, Muret plaide tout autant pour la *sapientia* que pour l'*eloquentia* de Sénèque.

Critique de la pensée stoïcienne au nom du dogme chrétien

La position affichée lors de la leçon inaugurale n'est pas répétée dans les *Notae* aux *Lettres à Lucilius*, bien que plusieurs passages mettent en perspective Sénèque avec la Bible et les auteurs chrétiens. L'attitude qui domine à présent chez Muret consiste à se prononcer sur les idées exprimées dans les *Lettres à Lucilius*. L'humaniste quitte le domaine de la rhétorique épideictique, liée au genre académique de la leçon universitaire, pour se placer sur celui du jugement philosophique. Ainsi, le commentaire de la lettre 117 s'ouvre sur ces termes : *Haec quoque epistola meras prope Stoicorum ineptias continet* (« Cette lettre aussi est remplie des pures sottises des stoïciens »)¹⁰⁸. Quant à celui de la lettre 106, qui aborde la question de savoir si le bien est un corps, la réponse affirmative donnée par

¹⁰⁴ Jean Chrysostome, *Sur la providence de Dieu*, introd., texte critique, trad. et notes Anne-Marie Malingrey, Paris, éditions du Cerf, 2000 (1^{re} édition 1961).

¹⁰⁵ Muret, *Or.* II, 3, éd. Frotscher, vol. 1, p. 316.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 319.

¹⁰⁷ Sénèque, *Prou.* 5, 10.

¹⁰⁸ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 83. Voir aussi p. 73, 80-81 et 83.

Sénèque est jugée *stultitiae plena* (« pleine de déraison ») par Muret¹⁰⁹. La légitimité du suicide chez les stoïciens suscite également ses foudres :

*Hoc postremum ex illa stulta Stoicorum sapientia est, qua putabant multa euenire posse, propter quae sapiens mortem sibi consciscere deberet. Vellem Seneca aut ab illa insania abfuisset, aut saltem in ea commendanda parcius ac moderatior fuisset*¹¹⁰.

Voici le pire de cette sagesse déraisonnable des stoïciens, qui leur faisait penser qu'il pouvait se produire beaucoup d'événements à cause desquels le sage devait se résoudre à la mort. Je voudrais que Sénèque se fût tenu à l'écart de cette folie, ou du moins qu'il se fût montré plus sobre et plus réservé dans ses recommandations.

Entre *ineptia*, *stultitia* et *insania*, les termes employés pour caractériser la pensée de Sénèque sont virulents : le débat semble engagé à travers les siècles. Mais plus que l'évaluation du stoïcisme de Sénèque, c'est sa conformité au dogme chrétien qui est désormais soupesée par Muret. Au début de la lettre 41, quand Sénèque évoque la sagesse et expose *quam stultum est optare cum possis a te impetrare* (« qu'il est déraisonnable de l'appeler par des vœux, alors que tu peux l'obtenir de toi-même »)¹¹¹, Muret écrit :

*Quam stultum est optare*¹¹² *Impietatis et stultitiae plena haec sententia Stoicorum fuit. Audiebant summo omnium gentium consensu deos bonorum datores uocari. Ipsi autem praeter uirtutem, bonam mentem, rationem perfectam et talia, nihil in bonis habendum esse ducebant ; et ea diuinitus dari negabant. Sibi ea quemque suis uirtutibus parare dicebant. Itaque si sibi constare uellent, deos nullius boni datores esse dicerent, necesse erat. Dari quidem ab eis ea quae ipsi praeposita aut producta uocarent : opes, imperia, uires corporis et similia ; uera bona non dari. Haec stultitia imbutus Horatius ita cecinit :*

Sed satis est orare Iouem, qui donat et aufert :

Det uitam, det opes : aequum mi animum ipse parabo.

*Immo uero, nugator, iste aequus animus uel maximum Dei donum est : neque obtingere tibi, nisi diuino beneficio, potest. Nobis certum atque exploratum est fontem esse omnium bonorum Deum. Hic ipse philosophus, tanta uis ueritatis est, fatetur paulo post a Deo dari magnifica et erecta consilia : neque posse quemquam, nisi ab eo adiutum, supra fortunam exurgere*¹¹³.

Quam stultum est optare] Cette idée des stoïciens fut pleine d'impiété et de bêtise. L'accord unanime de tous les païens leur soufflait que les dieux étaient appelés donateurs de biens. Quant à eux, ils considéraient qu'à l'exception de la vertu, de l'intelligence, de la raison absolue et des choses de ce genre, rien ne devait être mis au nombre des biens ; et ils niaient que ces choses puissent être données par voie divine. Ils disaient que chacun se les procurait par ses propres vertus. C'est pourquoi, s'ils voulaient s'accorder avec eux-mêmes, ils diraient que les dieux ne sont donateurs d'aucun bien : c'était inévitable ; qu'assurément, ils donnaient ce qu'ils appelaient eux-mêmes choses préférées ou préférables : la richesse, le pouvoir, la vigueur corporelle et les choses de ce genre ; mais qu'ils ne donnaient pas de vrais biens. Contaminé par cette bêtise, Horace a composé les vers suivants :

« Mais c'est assez de prier Jupiter, qui donne et enlève :

Qu'il me donne la vie, qu'il me donne la richesse ; mon égalité d'âme, je m'en occuperai moi-même. »¹¹⁴

Bien plus, diseur de balivernes, ton égalité d'âme est même le plus grand don de Dieu : et rien ne peut t'arriver, si ce n'est par un bienfait divin. Il est sûr et certain que Dieu est la source de tous nos biens. Notre philosophe lui-même – si grande est la force de la vérité – reconnaît peu après que Dieu donne des avis grandioses et droits et que personne, sauf celui qui lui est lié, ne peut s'élever au-dessus de son sort.

Muret pointe du doigt l'impiété et la présomption de la pensée stoïcienne – ainsi que celles d'Horace au passage. Dans la même veine théologique, il est question ailleurs d'*impia et intelorabilis arrogantia*

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 78.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 60, à propos de Sénèque, *Epist.* 70, 1. Cf. Muret, *Var.* IV, 2 (à propos du jugement d'Aristote sur ceux qui se suicident).

¹¹¹ Sénèque, *Epist.* 41, 1.

¹¹² *Ibid.* (« Il est déraisonnable de l'appeler par des vœux »).

¹¹³ Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 46.

¹¹⁴ Horace, *Epist.* I, 18, 111-112.

Stoicorum (« arrogance impie et intolérable des stoïciens »)¹¹⁵ ou d'*impia opinione* (« opinion impie »)¹¹⁶.

Comment interpréter une telle évolution chez Muret en l'espace d'une décennie ? Les données biographiques dont nous disposons permettent d'ébaucher une réponse plausible. Vers la fin de sa carrière, Muret fréquente de plus en plus les réseaux jésuites de Rome et sa production littéraire prend un tournant plus spirituel. En 1576, il est même ordonné prêtre¹¹⁷. C'est d'ailleurs son élève Francesco Benci¹¹⁸, membre de la Compagnie de Jésus, qui se charge de prononcer son oraison funèbre et de faire publier l'édition de Sénèque préparée par Muret quelques mois après sa mort¹¹⁹. Ces éléments expliquent le raidissement religieux de l'approche de Muret : en 1575, Muret procède à une lecture humaniste, en cherchant une convergence entre le philosophe et le christianisme. Dix ans plus tard, sans renier complètement cet héritage, c'est aussi en théologien qu'il évalue les *Lettres à Lucilius*.

Les *Notae* aux *Lettres à Lucilius* sont riches des multiples enjeux posés par l'œuvre de Sénèque à la fin du XVI^e siècle : stylistique, philologique, philosophique et religieux. Elles témoignent aussi des évolutions personnelles de leur auteur : bien que, dans un premier temps, le critère stylistique ait retenu son intérêt, Muret s'attache dans les dernières années de sa vie à mesurer la conformité du philosophe avec la pensée chrétienne, sans désavouer complètement la culture humaniste néanmoins. L'absence presque totale de préoccupations stylistiques dans les *Notae*, pourtant si vives auparavant chez Muret, se comprend sans doute aussi à l'aune de son évolution spirituelle. Une constante demeure toutefois dans son approche : le désir de rénover les *Lettres à Lucilius*. De fait, Muret livre un texte révisé : il s'agit peut-être même de la plus grande force de son travail sur la correspondance du philosophe. Ce sont d'ailleurs les avancées consenties sur ce terrain que retiennent les lecteurs humanistes et modernes de Muret : dans son édition de Sénèque de 1605, Juste Lipse rend hommage à Muret¹²⁰, tandis que François Préchac le place parmi les éditeurs qui ont contribué à améliorer le texte à la Renaissance¹²¹.

Amiens
Lucie CLAIRE

¹¹⁵ A propos de Sénèque, *Epist.* 53, 11 : Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 50.

¹¹⁶ A propos de Sénèque, *Epist.* 54, 1 ; Muret, *Ad Senecae epistolas notae*, éd. Ruhnken, vol. 3, p. 50.

¹¹⁷ J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret*, *op. cit.*, p. 39.

¹¹⁸ Une biographie récente de ce personnage, accompagnée de références bibliographiques, se trouve dans l'introduction de Francesco Benci, *Quinque martyres*, introd., trad. et commentaire Paul Gwynne, Leyde et Boston, Brill, 2018, p. 13-16.

¹¹⁹ Sur la Compagnie de Jésus et l'héritage murétien, voir L. Claire, « Sur la publication posthume des commentaires de Marc-Antoine Muret », art. cit.

¹²⁰ Sénèque, *Opera quae exstant omnia a Iusto Lipsio emendata et Scholiis illustrata*, « Introductio lectoris », Anvers, officine Plantin, Jan Moretus, 1605, f. A r.

¹²¹ Sénèque, *Lettres à Lucilius*, éd. cit., vol. 1, p. XVIII.